

LAURA VIVIAN ÉCRIT À SON BANQUIER

Laura VIVIAN, qui se qualifie de « star de la voyance à distance », vous informe qu'elle vient d'écrire à son banquier pour constituer une réserve bancaire de 9 999 €. Cette somme correspond à trois versements de 3 333 € qui vous sont destinés.

Elle vous annonce, d'ores et déjà, la date de ces règlements : le 14 avril, le 14 mai et le 14 juin 2020.

Laura VIVIAN est moderne car elle n'a même pas besoin de votre RIB pour effectuer les virements : « les codes de déblocage seront envoyés directement chez vous ». Elle pressent votre scepticisme : « *Mon banquier est le premier étonné de savoir que je favorise une personne avec qui je n'échange que quelques courriers et qui n'est pas de ma famille ou de mon cercle d'amis.* »

Vous devez envoyer le formulaire dans les trois jours. Et, pour accentuer la pression, **Laura VIVIAN** précise : « *Vous comprenez bien que je ne peux pas me permettre de laisser cette réserve financière dormir plus longtemps, alors que tant de personnes autour de moi seraient bien contents d'empocher une telle somme.* »

Mais, il fallait s'y attendre, vous devez participer aux frais administratifs et postaux : une « modeste somme » de 35 € vous est demandée. Essayez donc de suggérer à **Laura VIVIAN** de déduire cette somme du premier versement qu'elle s'apprête à réaliser...

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)